



Le Saint-Siège

PAUL VI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 14 février 1968

Action catholique et hiérarchie

Chers Fils et Chères filles,

Parlons de l'apostolat, de l'apostolat des laïcs, de cette vocation qu'aujourd'hui l'Eglise veut éveiller dans la conscience de chaque fidèle, de chacun de ses fils, et notamment de ceux qui n'ont pas été appelés au sacerdoce ou à la vie religieuse, mais simplement à être de bons chrétiens, vivant dans le monde, de ces chrétiens que nous appelons « laïcs ». A ces fils, l'Eglise adresse un appel qui est conforme tant à leur caractère laïc qu'à leur caractère chrétien: l'appel à témoigner, à militer en qualité de baptisés et de confirmés, à servir la cause de Dieu, à collaborer à la mission apostolique qui est propre à la hiérarchie de l'Eglise.

Avez-vous entendu cet appel, très Chers fils? Il ne comporte pas seulement des devoirs, mais aussi des droits, une dignité, des fonctions. Il confère à la personnalité du chrétien, également au laïc, une plénitude d'adhésion qui a une double vertu: d'abord parfaire, sanctifier, et ensuite transmettre aux autres, aux frères proches ou lointains, tel ou tel don du Royaume de Dieu, comme l'attrait du bien, l'amour de l'Eglise, une foi vivante, la compréhension des besoins des autres et le désir d'y subvenir.

L'apostolat non organisé

Les formules selon lesquelles s'exprime cet appel sont nombreuses, et, en conséquence, nombreuses aussi les formes selon lesquelles on peut y répondre. Nous l'avons déjà dit, ces formes se multiplient, de nos jours. Un peu partout, on voit apparaître des groupes, qui se disent

non organisés, c'est-à-dire sans lien précis d'association, réunis par des affinités tenant au milieu de vie et par une volonté spontanée d'agir sur le plan chrétien. Leurs résultats sont souvent très beaux et très généreux, mais ils restent indépendants de la communauté ecclésiale; parfois ils éprouvent quelque réticence à s'associer à des structures présidées par l'autorité de l'Eglise. A ces mouvements libres qui se consacrent au bien, à la culture, à l'apostolat, on doit reconnaître des mérites particuliers, entre autres celui de favoriser l'expression innée de certaines catégories; d'apprendre spécialement aux jeunes à s'affirmer sur le plan moral et spirituel, en dépassant les limites souvent étroites, confortables et attrayantes de l'égoïsme, de l'Esprit grégaire, de l'indifférence à l'égard de la grande et suprême cause du Royaume de Dieu. Si l'esprit de critique envers les frères et envers les pasteurs de la communauté ecclésiale n'isole, n'annihile ou ne déforme ces groupes, ils peuvent, eux aussi, servir la cause catholique. C'est dans cette confiance et en formant ce vœu, que Nous leur exprimons Notre affectueuse sympathie et que Nous les bénissons.

Actualité renouvelée de l'Action Catholique

Mais Nous ne pouvons pas ne pas dire que le degré d'authenticité et d'efficacité de l'apostolat des laïcs (Nous parlons, en ce moment de la forme que revêt cet apostolat, non de la qualité des personnes qui l'exercent) se mesure aujourd'hui dans l'Eglise d'une façon précise par son lien avec la hiérarchie de l'Eglise, cette hiérarchie à qui revient la responsabilité première et suprême de l'apostolat, la fonction pastorale première et suprême, en vertu de laquelle un frère est constitué guide et maître de ses frères, celui qui leur dispense les mystères sacrés. Dans le plan du salut, l'instrument premier et qualifié de l'apostolat qui reçoit du Christ son autorité et ses charismes, c'est l'évêque: il est l'apôtre par excellence, parce qu'il est successeur, héritier et représentant des apôtres. Aussi celui qui reçoit de l'évêque statut, mandat et directives pour l'exercice de l'apostolat, participe-t-il à la mission de salut de l'Eglise — dans la collaboration et la dépendance — au degré le plus haut et sous la forme la meilleure; et il se trouve inséré dans cette magnifique organisation qu'est l'Action Catholique.

Ce thème de l'Action Catholique mériterait un long développement. Mais, au cours de ces dernières décennies, les Papes, les évêques, des hommes éminents et sages en ont si abondamment parlé que Nous pouvons abréger et conclure.

Nous dirons seulement que l'apostolat de l'Action Catholique est plus que jamais d'actualité. Qu'on lise ce qu'en dit le Concile (*Christus Dom.* n. 17; *Ap. Act.* n. 20). Les pasteurs savent bien que si les laïcs sont libres d'y appartenir (l'Action Catholique est un mouvement de volontaires), ils ont cependant l'obligation de la conserver et de la promouvoir. Elle n'est pas un phénomène caduc qui a fait son temps, comme disent certains. Elle est un organe qui fait maintenant partie intégrante de la structure de l'Eglise. Et elle est tellement importante dans la situation historique actuelle qu'on se tromperait en la tenant en médiocre considération (cf. *Ap. Act.* n. 2). Nous ajouterons que certains des aspects qui valent l'Action Catholique des critiques ou des réserves,

de la part de ceux qui lui sont étrangers ou ne voient pas ses charges et ses difficultés, constituent justement ses mérites les meilleurs: elle est un grand mouvement de laïcs très fidèles; elle est organisée et permanente; elle est prompte à subvenir non pas à tel ou tel besoin de l'Eglise, mais à tous; elle est, dans sa totalité, solidaire avec la hiérarchie, dont elle reçoit des instructions qu'elle applique et parfait avec son génie propre; elle est unitaire et nationale; elle est essentiellement et profondément religieuse. Elle reflète à sa façon les caractéristiques de l'Eglise: unité, sainteté, catholicité, apostolicité. Elle fait donc participer les laïcs qui ont l'intelligence et la générosité de lui appartenir au mystère d'union et de charité qui est propre à l'Eglise du Christ.

Ce qui revient à dire à chacun de vous: très chers fils, examinez si vous aussi vous êtes appelés à servir dans les rangs de cette pacifique armée. Si vous avez déjà cet honneur et cette chance, remerciez-en le Seigneur et efforcez-vous d'être dignes de cet appel.

Que Notre Bénédiction Apostolique féconde ces brèves pensées.